

# François Hollande tire « les leçons du pouvoir »

— Dans un livre intitulé *Les Leçons du pouvoir*, l'ancien président revisite son quinquennat, défend ses choix, avoue des regrets et parle de son successeur Emmanuel Macron.

Onze mois après son départ de la présidence de la République, François Hollande publie *Les Leçons du pouvoir*, un livre en forme de bilan, disponible en librairie depuis hier (1). Cet ouvrage, il l'avait déjà en tête au moment de quitter l'Élysée, le 14 mai 2017. Trois jours avant la passation des pouvoirs à Emmanuel Macron, il confiait son désir d'« écrire, oui, mais pas tout de suite », non pas pour régler des comptes mais pour analyser « l'exercice du pouvoir ».

Juste après le congrès du Parti socialiste et quelques semaines avant le premier anniversaire de l'entrée de son successeur à l'Élysée, François Hollande revient donc pour dire ses vérités. « Tout ce qui fut décidé dans ce quinquennat l'a été par moi », écrit-il en introduction. Succès et échecs, redressement réussi ou occasions manquées : tout m'incombe. » En dix-huit chapitres et autant de verbes, de « présider » à « espé-

rer », l'ancien chef de l'État fait le récit de ses choix. « Non pour me justifier, non pour défendre un bilan qui avec le temps se défendra tout seul, dit-il. Mais pour faire œuvre civique. »

Décrivant le « pouvoir exorbitant » en même temps que la « solitude constitutionnelle » du président de la République, François Hollande défend une nouvelle fois sa conception d'une présidence « normale », et non « banale », fondée sur le « respect » et la « transparence ». Et se défend de toute hésitation ou manque d'autorité : « Dans l'art de la décision, je considère que tout est affaire de circonstances et de contexte. »

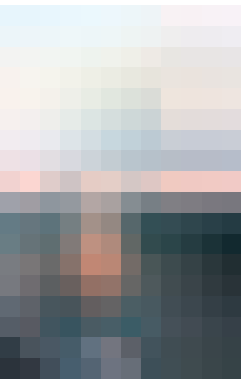
Sans surprise, l'ancien chef de l'État estime que ses orientations économiques pour redresser les comptes publics étaient les bonnes. « Pas d'états d'âme » sur ce point, ni sur celui d'engager un « pacte de responsabilité » avec les entreprises en 2014. En revanche, François Hollande concède plusieurs « regrets ». Sur le projet de déchéance de nationalité après

les attentats de novembre 2015, il avoue celui d'avoir « sous-estimé l'impact émotionnel ». Regret aussi sur « l'épreuve de la loi travail », sur laquelle il admet avoir commis une « erreur de méthode et de calendrier ». Regret enfin de « ce qu'on n'a pas fait » : François Hollande estime qu'il a manqué d'« audace »

en n'autorisant pas la procréation médicalement assistée pour les couples de femmes, et de « volonté » en ne tenant pas sa promesse d'accorder le droit de vote aux étrangers non européens aux élections locales.

L'ancien président revient longuement sur son action extérieure, en particulier l'intervention au Mali, mais aussi sur

les frappes non engagées en Syrie en 2013, en raison de la « dérobade américaine ». Il décrit ses relations avec Angela Merkel, Barack Obama ainsi qu'avec Vladimir Poutine, qui « ne respectait que la force ». Et trace de petits portraits de ses ministres, en particulier Bernard Cazeneuve qui « parle tout bas, ce qui lui donne de la hauteur ».



C'est dans la dernière partie de son livre que François Hollande évoque les relations complexes avec son successeur, Emmanuel Macron, qui a d'abord été l'un de ses conseillers avant de devenir l'un de ses ministres. Un homme qu'il décrit « souriant, vif, rapide, cultivé, qui sait séduire son interlocuteur en devinant vite ce qui sera agréable à son oreille ».

L'ancien président révèle la teneur de leurs conversations au fur et à mesure que montait l'ambition de l'actuel chef de l'État. L'histoire d'une trahison. « J'ai pour principe de faire confiance et de croire dans les démarches collectives, souligne François Hollande. Je sais d'où je viens, à quelle histoire j'appartiens et quelles valeurs je défends. D'autres croient que dans le ciel ne luit qu'une seule étoile, la leur, que tout est affaire de chances et de circonstances, et qu'ils ne sont liés à rien ni à personne. J'ai toujours admis la compétition politique. Mais je pense qu'elle doit se livrer au grand jour et s'assumer franchement. Convenons que ce ne fut pas le cas. »

Corinne Laurent

(1) Éd. Stock, 407 p., 22 €.

## Notre-Dame-des-Landes, aurait-on pu faire autrement ?

— De très violents affrontements entre gendarmes et zadistes ont eu lieu hier sur la ZAD. Les occupants de la zone se disent trahis par les autorités.

Depuis mardi, l'opération d'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes est entrée dans une phase à hauts risques. Des heurts ont éclaté hier encore entre gendarmes mobiles et zadistes, faisant plusieurs blessés de part et d'autre, et les opposants historiques, scandalisés par l'ampleur des destructions, battent le rappel de leurs soutiens. Le député LREM de Maine-et-Loire Matthieu Orphelin a appelé dès hier à une « pause dans l'opération ».

Les zadistes et leurs soutiens dénoncent une opération « disproportionnée » (2500 gendarmes déployés) qui obère les possibilités de dialogue entamées entre la préfecture et les porteurs de projets ruraux sur la ZAD. En annon-

çant la fin du projet d'aéroport le 17 janvier dernier, le gouvernement avait dès le départ signalé aux zadistes n'ayant pas de projet agricole sur le territoire qu'ils devraient quitter les lieux à la fin de la trêve hivernale. Après des années d'atermolements sur ce dossier, le gouvernement pouvait difficilement faire autrement que de montrer sa volonté de rétablir l'état de droit. Le maire de Notre-Dame-des-Landes, Jean-Paul Naud, qui était fermement opposé au projet d'aéroport, a même reconnu qu'il attendait que l'État intervienne pour rétablir une situation normale. « Cette zone humide que nous avons voulu protéger ne peut pas accueillir 300 personnes », plaide-t-il. Les habitants de la commune aspirent à retrouver leur tranquillité. »

En procédant à des expulsions partielles (de 30 à 40 squats sont visés sur les 97 recensés à l'intérieur de la zone) et non à une évacuation globale, le gouvernement a voulu éviter de répéter l'opéra-

tion « César » de 2012, qui avait échoué après de violents affrontements. La préfecture a donc annoncé circonscrire l'opération aux abords de la D281, la route « des chicanes », en vue de la sécuriser

« Les habitants de la commune aspirent à retrouver leur tranquillité. »

pour rétablir la circulation. Sauf que la destruction du lieu de vie des « 100 Noms », où étaient déployés plusieurs projets agricoles, a mis le feu aux poudres. « Les squats de construction précaire (la bergerie des « 100 Noms ») était en bois, NDLR) n'ont pas de place dans une zone agricole et humide », a indiqué la préfecture, justifiant aussi les destructions par « l'absence de projet agricole sérieux et de volonté d'entrer dans l'état de droit ».

Car une autre condition posée depuis le début par les autorités au maintien sur place est la pré-

sentation de projets agricoles individuels, alors que l'ensemble des zadistes réclamaient une gestion collective des terres, via la création d'une association. Des chrétiens du diocèse de Nantes engagés contre l'aéroport ont eux aussi appelé à « respecter le choix légitime de projets collectifs, qui sont d'ailleurs une tradition dans le milieu agricole ». Ils se réfèrent à l'encyclique du pape *Laudato si'*, invitant à « faciliter des formes de coopération ou d'organisation communautaire qui défendent les intérêts des petits producteurs et préservent les écosystèmes locaux de la déprédation ». Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas retenu cette solution ? « On ne pouvait pas à la fois obtenir le retrait de l'aéroport et une gestion collective des terres », commente une observatrice du dossier, qui regrette que les zadistes n'aient pas fait preuve de souplesse pour préserver les expérimentations en cours.

Florence Pagneux

## essentiel

### Santé

#### Plus de 1 500 cas de rougeole répertoriés

Depuis début 2018, le nombre de cas de rougeole a dépassé 1 500, a annoncé hier Santé publique France. L'agence fait état de 1 527 cas. Depuis novembre, la maladie a connu une « recrudescence » qui n'a toujours pas été enrayerée. La région Nouvelle-Aquitaine concentre 51 % des cas identifiés. Les autorités appellent les personnes nées après 1980, plus vulnérables à ce virus, à vérifier leur vaccination.

### Terrorisme

#### Filière djihadiste de Lunel, des peines de prison requises

Le parquet de Paris a requis avant-hier des peines de prison allant jusqu'à neuf ans pour les cinq prévenus soupçonnés de faire partie du réseau djihadiste de la ville de Lunel (Hérault), d'où une vingtaine de jeunes étaient partis pour la Syrie entre 2012 et 2014. La peine la plus lourde a été prononcée à l'encontre d'Hamza M., 29 ans, qui aurait joué un « rôle majeur ». Ce procès se déroule en l'absence de la plupart des Lunellois partis en Syrie : une quinzaine font toujours l'objet de mandats d'arrêt et, parmi eux, une dizaine sont présumés morts. Le tribunal correctionnel de Paris rendra son jugement demain.

### Écologie

#### Emmanuelle Pagano lauréate du prix du roman d'écologie

Le prix du roman d'écologie (le « Pré »), décerné pour la première fois cette année, l'a été à Emmanuelle Pagano pour *Saufs riverains* (P.O.L.). Son livre raconte l'histoire d'une vallée du sud de la France ennoyée au tournant des années 1970 par un lac de barrage. Ce nouveau prix littéraire, dont le jury est composé d'écrivains et d'étudiants, récompense un roman contribuant à sensibiliser aux questions écologiques (lire La Croix du 12 février).

### sur la-croix.com

#### Les risques de la prise de mélatonine pour dormir

#### Un premier bilan de la loi de lutte contre la prostitution